

EDITO :

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

En ce début d'année, et après des fêtes qui je l'espère vous ont été très agréables, permettez-moi ce petit retour sur le 2^{ème} semestre de l'année 2019.

Les travaux de voirie prévus ont été réalisés, notamment le gravillonnage de la route de Chouilly, le gravillonnage de la rue des Bourgs, la réfection complète de la 1^{ère} partie de la rue du Général Leclerc qui en avait grand besoin,...

L'équipe municipale a réussi à mener à bien ces travaux tout en réduisant en parallèle l'endettement communal sans augmenter les impôts ce qui est notre objectif constant. Cependant, cela ne nous a malheureusement pas permis d'entreprendre des travaux de plus grande envergure.

Quelques désagréments et incivilités ont encore émaillé cette période comme vous pourrez le voir dans les pages suivantes ; ces pratiques détestables nous montrent tous les progrès qu'il reste à faire pour que chacun prenne conscience que la nature est un bien commun et partagé à préserver pour les générations futures.

Mais heureusement, par ailleurs, nombreuses sont les personnes qui se dévouent bénévolement pour animer ou pour embellir notre village, notamment en ces périodes de fêtes, et je tiens à profiter de ces quelques lignes pour les en remercier.

Je terminerai en m'associant à l'ensemble du conseil municipal pour souhaiter à toutes et à tous nos meilleurs vœux de santé, bien le plus précieux qui soit, avec beaucoup de bonheur et de réussite pour cette nouvelle année qui s'annonce pleine de promesses.

Le Maire, Patrick BUFFRY

La vie de la commune

Commune de



CUIS

1	Edito	14	Les journées européennes du patrimoine
2/5	Etat civil/infos diverses		
6/7	Conseils municipaux/Budget	15	Le sapin de Noël
8	Fête et cérémonies	16	Respecter l'environnement
9/10	Travaux village	17	Forêt de Cuis
11	Création d'un site internet	18/19	Ecole
12	La fibre c'est pour bientôt	20/21	Familles rurales
13	Un apiculteur dans notre commune	22/23	Comité des fêtes
		24/25	Recettes
		26/28	Agenda/jeux

Etat civil

Décès

DUVAL Michel, décédé le 15 juillet 2019

MRAVECZ épouse GUé Claudette, décédée le 20 juillet 2019

DROUOT Paul, décédé le 18 septembre 2019

BRUYERE Pierre, décédé le 27 décembre 2019

GRELLET Camille, décédé le 30 décembre 2019

Mariage

CEZ Julien et FAUPIN Lucie, le 16 août 2019

Naissance

MENU Charlie, née le 14 octobre 2019

Mairie

Vous pouvez contacter le secrétariat de mairie aux horaires ci-dessous :

Tél : 03 26 59 78 60

Email : mairie.cuis@wanadoo.fr

	Sans rendez-vous
Lundi	10 h 00-12 h 30/ 13 h 30- 15 h00
Mardi	8h30-12h30
Jeudi	8h30-12h30
Vendredi	8h30-12h30

Elections Municipales 2020

Les élections municipales se dérouleront les **dimanches 15 et 22 mars 2020 de 8 h 00 à 18 h 00**.

➤ Si vous n'êtes pas encore inscrit sur la liste électorale, il est possible de s'inscrire toute l'année. Toutefois, lors d'une année d'élection, il faut accomplir cette démarche avant une date limite : Pour les élections municipales, la demande d'inscription doit être faite au plus tard le **vendredi 7 février 2020**.

➤ Si vous souhaitez être candidat : quelle que soit la population de la commune, la déclaration de candidature est obligatoire pour tous les candidats. Elle est faite par dépôt en Sous-Préfecture d'Eprenay au plus tard :

- Pour le 1^{er} tour : **le jeudi 27 février 2020 à 18 heures**.

- Pour le 2^{ème} tour : **le mardi 17 mars 2020 à 18 heures** (pour les communes de moins de 1 000 habitants : en principe, seuls peuvent être candidats au 2^{ème} tour les candidats présents au 1^{er} tour. Ces derniers n'ont pas à déposer leur candidature pour ce 2^{ème} tour.

Toutefois et par exception, le code électoral prévoit la possibilité de ne pas avoir été candidat au 1^{er} tour et de l'être uniquement au 2^{ème} tour lorsque le nombre de candidats au 1^{er} tour est inférieur au nombre de sièges à pourvoir).



Recensement militaire



Dans le mois qui suit leurs 16 ans, les jeunes gens (fille et garçon) de la commune de Cuis doivent se faire recenser afin d'être convoqués à leur journée d'appel et de préparation à la défense.

Se présenter en mairie avec la carte nationale d'identité et le livret de famille des parents.

Ce document est exigé pour le passage de tout examen et du permis de conduire.

Renouvellement des pièces d'identité

Vous devez faire ou refaire une carte nationale d'identité (CNI) ou un passeport ?

Pour que votre démarche aboutisse le plus rapidement possible, suivez ces conseils :

➤ **Anticipez !** L'instruction d'une demande de CNI ou d'un passeport peut demander du temps : deux semaines à un mois (et parfois plus selon la période : approche des examens scolaires, vacances, etc..). Vous pouvez vous rendre dans n'importe quelle commune en France habilitée à recevoir les demandes. Attention, le retrait du titre se fera dans la même mairie.

1. Prenez contact avec la mairie pour savoir si un rendez-vous est nécessaire et, si besoin, connaître les pièces à constituer pour votre dossier.

2. Constituez et déposez votre dossier : vous devez remplir un formulaire disponible dans les mairies habilitées à recevoir des demandes ou il est possible d'effectuer une pré-demande en ligne en se rendant sur : <https://passeport.ants.gouv.fr>

Une fois le formulaire rempli en ligne, il suffit d'imprimer le récapitulatif de la pré-demande ou de noter son numéro. L'un ou l'autre sera nécessaire lors du dépôt de la demande. Il vous faudra ensuite déposer votre formulaire ainsi que les pièces nécessaires en mairie.

Le rôle de la commune consiste seulement à s'assurer du caractère complet de votre dossier. Elle agit comme une chambre d'enregistrement, mais ne décide pas de la suite à donner et ne fabrique pas la pièce d'identité.

3. Retirez votre titre en mairie.

Lorsque votre titre est prêt, vous êtes informé et invité à venir le chercher auprès de la mairie dans laquelle vous avez déposé votre demande.

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la carte nationale d'identité est valable 15 ans pour les personnes majeures et 10 ans pour les mineurs.

Elle est gratuite sauf si la demande concerne un titre perdu ou volé. Dans ce cas, un timbre fiscal de 25 € devra être acheté.



Distribution des sacs de tri

La prochaine distribution des sacs de tri aura lieu le **mercredi 12 février 2020 de 16 h 00 à 18 h 30** en Mairie.

Nous vous joignons le calendrier de collecte des déchets 2020.

Dépôt de pain à la mairie

Tous **les jours de la semaine** (samedi et dimanche compris) il est possible d'acheter des baguettes à la mairie. La distribution se fait entre **12 h et 12 h 30 min**.

Le pain de la semaine (du lundi au vendredi) est distribué sur commande. Celle-ci se fait au plus tard la veille. Le week-end (samedi et dimanche), aucune commande n'est nécessaire.

Pour toute commande particulière (pâtisseries ...), il vous suffit de téléphoner à la boulangerie de Chouilly (03 26 55 0 45 ou 06 68 85 77 25) avant 10 h. Votre commande vous sera ainsi livrée à la mairie lors de la vente du pain.



Un rendez-vous incontournable !

Tous les samedis de **14 h à 17 h**, il n'est pas rare de rencontrer une vingtaine de personnes fréquenter la bibliothèque-ludothèque.

Ce lieu est devenu un centre de vie et de rencontre !

A peu près une trentaine de personnes fréquentent ce lieu.

Peu de villages peuvent s'énorgueillir de ce joyau que nous possédons !

Soyons fier de vivre à Cuis !

On y vient pour emprunter des livres, jouer à un jeu de société, boire un café et manger des gâteaux maison, on y vient aussi et surtout pour échanger et discuter !

Ne restez pas sur le quai, prenez ce train de l'amitié, chaque samedi après-midi, il est dans votre village et surtout prenez du plaisir à partager ces moments si simples et pourtant si délicieux !

Le choix des livres est suffisamment grand que sans doute vous trouverez un ouvrage à votre convenance. Grand merci aux donateurs ! Il nous est malheureusement plus possible de recevoir des ouvrages ou seulement qu'en quantité limitée ... on manque d'espace !

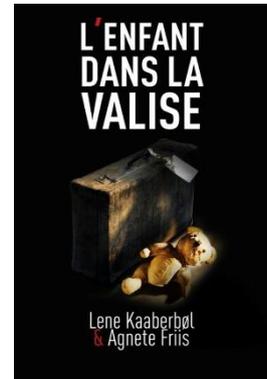
Merci encore à la municipalité et à l'association des Familles Rurales qui sans leur soutien inconditionnel ce projet n'existerait pas.



Résumé de livres, pour vous donner envie...

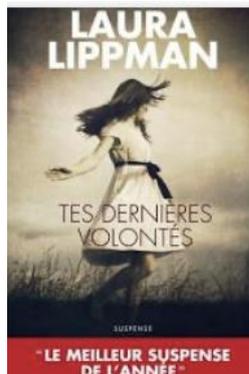
« L'enfant dans la valise » de Lene KAABERBOL et Agnete FRIIS :

- Nina doit rendre un service à son amie Karim, reprendre une valise dans une consigne à la gare. A l'intérieur elle découvre un petit garçon nu et drogué. Paniquée Nina tente de joindre Karim mais elle a disparu...



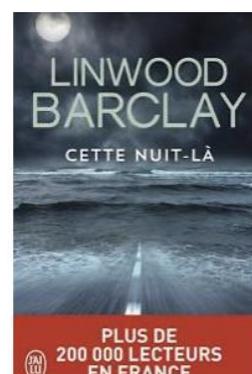
« Tes dernières volontés » de Laura LIPPMAN :

- Eliza mène une existence heureuse avec ses deux enfants et son mari. Un jour elle reçoit une lettre de Walter BAUMAN qui est en prison actuellement. C'est lui qui l'a kidnappée à l'âge de 15 ans pendant 5 semaines et l'a violée...



« Cette nuit là » de Linwood BARCLAY :

- Cynthia 15 ans a fait le mur et son père la recherche pour la ramener à la maison. Mais le lendemain, lorsque Cynthia se lève la maison est vide, ses parents et son frère ont disparu. Cynthia qui a été enlevée par sa tante Tess et maintenant elle est mariée et a une fille nommé Grace. 25 ans plus tard, l'affaire n'est toujours pas élucidée, que s'est-il passé ?...
- elle n'en sait pas davantage



Résumé des conseils municipaux

Résumé du conseil municipal du 1^{er} juillet 2019

Financement des travaux : Le conseil municipal donne pouvoir au Maire pour recourir à un emprunt de 60 000 € pour financer les travaux de réfection de voirie.

Emplacement du nouveau columbarium : Les emplacements des caves urnes seront définis fin juillet 2019 par la commission cimetière.

Local terrain de tennis : Des devis seront demandés pour effectuer certains travaux (canalisations et infiltration d'eau de pluie sur la terrasse).

Résumé du conseil municipal du 21 octobre 2019

Projet de Plan Local d'Urbanisme de la commune de Grauves : Monsieur le Maire informe qu'il a reçu le dossier de consultation sur le projet de PLU arrêté de la commune de Grauves. L'avis de la commune de Cuis est sollicité au titre de commune limitrophe.

Le projet comprend le règlement et les documents graphiques. Le zonage projeté en limite de la commune de Cuis est à vocation viticole et naturelle. Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'émettre un avis favorable sur ce projet.

Projet d'effacement des réseaux rue du Général Leclerc : Le projet présenté par SIEM (Syndicat Intercommunal d'Energies de la Marne) étant insuffisant et onéreux, le conseil municipal va demander à d'autres entreprises leurs propositions concernant ces travaux.

Résumé du conseil municipal du 9 décembre 2019

Approbation du Plan Local d'Urbanisme modifié : Monsieur le Maire rappelle les raisons pour lesquelles une modification du plan local d'urbanisme de Cuis est rendue nécessaire et les objectifs qui seront poursuivis. Dans son projet approuvé le 03/03/19, la commune de Cuis a inscrit une zone à urbaniser à vocation touristique intégrée au sein d'un projet golfique.

Afin de favoriser la réalisation de ce projet d'envergure et d'élargir les prospects potentiels, la commune a choisi d'assouplir certaines dispositions réglementaires dans son document d'Orientations d'Aménagement et de Programmation et son règlement écrit.

Questions diverses :

Monsieur le Maire présente au conseil le devis de l'entreprise Klein concernant le démoussage de la toiture de la salle des fêtes d'un montant de 4 499.46 € TTC. Le conseil municipal valide le devis.

Pour l'année 2019, la commune a participé aux frais vétérinaires à hauteur de 50 % pour la stérilisation et l'identification de 10 chats errants, soit la somme de 350.00 € auprès de l'association 30 millions d'amis. Ce budget n'est disponible que jusqu'au 31 décembre. Or, aucun chat n'a été capturé cette année. Le conseil municipal décide donc de ne pas renouveler l'opération pour l'année 2020.

Monsieur le Maire présente au conseil une demande de participation au financement de la sortie scolaire prévue du 2 juin au 4 juin 2020 en Belgique concernant les 14 enfants de la commune scolarisés à l'école élémentaire de Cramant, soit une participation de 980.00 €. Le conseil accepte de participer.

La commune cherche un tambour pour les cérémonies du 8 mai et 11 novembre.

Monsieur le Maire informe le conseil que le bureau du comité des fêtes a démissionné au 31/12/2019. Toute personne souhaitant participer à l'animation du village peut se présenter à la mairie.

Il est proposé la création d'un site internet de la commune. Le coût de la prestation serait de 50 €/an. Le conseil municipal approuve à l'unanimité.



Fête et Cérémonies

11 novembre 2019



Message de Geneviève Darrieussecq secrétaire d'état auprès de la ministre des Armées

C'était il y a un siècle.

Un an après la fin des combats de la Grande Guerre, le 11 novembre 1919 fut le premier de la paix retrouvée.....

C'était il y a cent ans. Une nouvelle page s'ouvrait. Celle du souvenir, de la mémoire et de l'hommage....

Depuis 2012, chaque 11 novembre est aussi l'occasion d'honorer toutes les filles et fils de France qui, dans tous les conflits, hier comme aujourd'hui, ont accompli leur devoir jusqu'au don suprême.

En ce jour, la Nation rend un hommage particulier aux soldats morts pour la France en opérations extérieures. En inaugurant un monument national en leur mémoire, le Président de la République inscrit dans la pierre comme dans les mémoires la reconnaissance pleine et entière de tout un peuple pour ses combattants. Haut Lieu de la Mémoire Nationale, ce « monument aux morts pour la France en opérations extérieures » est aussi un rappel : la préservation de notre indépendance, de notre liberté et de nos valeurs repose sur ceux qui ont donné leur vie pour les défendre.



Travaux dans notre village

Réfection d'une partie de la rue du Général Leclerc en août



Avant travaux,
la chaussée était
fortement dégradée



Après rabotage de la
chaussée



Goudronnage

Les travaux terminés laissent place à une jolie chaussée avec trottoirs



Réfection de la ruelle Béquot en novembre-décembre

Montée de la ruelle (par le bas, à l'angle route des Caves / rue de la République)



Décaissement



Pose de ballaste enrobé avant le concassé

La ruelle terminée



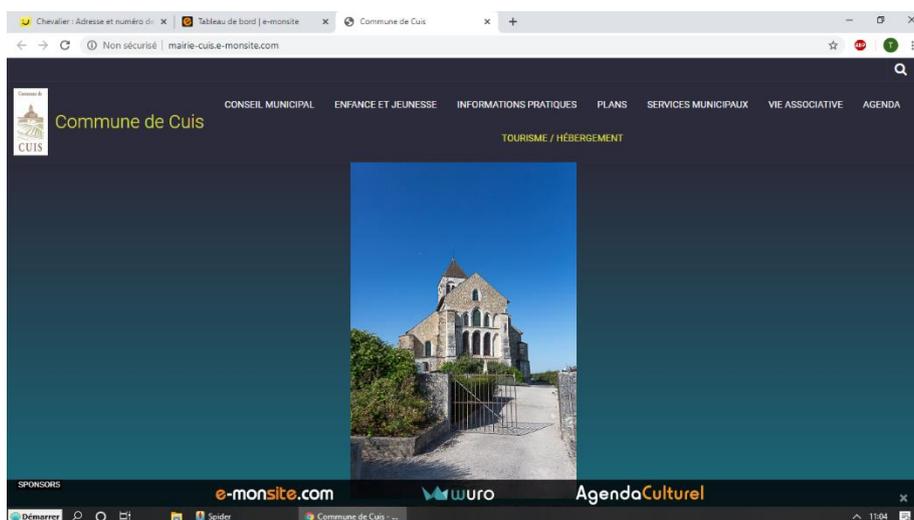
Préparation au bétonnage de la montée.

La montée terminée (vue depuis la route des caves).

Quelques travaux de finition clôturent l'aménagement en janvier



Création d'un site Internet



Un site internet est en cours d'élaboration.

Il aura pour mission d'informer nos habitants des actions et des activités de notre commune et d'en promouvoir son dynamisme.

Plusieurs rubriques seront éditées :

- Actions du conseil municipal (travaux en cours...)
- Enfants et Jeunesse (écoles, accueil de loisirs...)
- Informations pratiques (secrétariat, service de la mairie...)
- Services municipaux (déchets, transport, salle des fêtes...)
- Vie associative (Familles Rurales, Comité des fêtes, Comité Saint-Vincent...)
- Tourisme/Hébergement
- Vie économique
- ...

Nous invitons toute personne ayant une activité économique sur Cuis (Gérant d'entreprise ...), une activité associative (Président d'association), une activité artistique (Peintre, sculpteur, musicien...) et désirant être référencé sur le site à remplir un formulaire à la mairie.

Ce formulaire a pour but de préciser votre activité économique (champagne, prestation viticole, informatique, hébergement, esthétique, cascade...), votre activité associative, culturelle ou sportive, vos coordonnées (téléphone/adresse), votre adresse-mail et éventuellement votre site internet (un lien pourra être mis en place).

Ce service totalement gratuit permettra une lisibilité plus éclairée sur notre commune.

Vous pourrez découvrir le site courant mars. Son adresse n'étant pas encore totalement précise, un moteur de recherche précisant le mot « Cuis » vous permettra alors de le découvrir.

La fibre c'est pour bientôt !

Place de la mairie, un nouveau répartiteur vient d'être installé, à gauche de celui des télécom. Il s'agit de la fibre optique.

Fin octobre - début novembre, des opérateurs ont fibré le répartiteur (armoire de gauche)



Passage de la fibre dans la grande rue en décembre



Passage de la fibre route d'Epernay
début janvier 2020

Les habitants devraient pouvoir se connecter au Très Haut Débit via la fibre optique en 2020.

Un apiculteur dans notre commune

Promeneur, vous avez sûrement remarqué des ruches à la sortie du village en direction de Chouilly au lieu-dit « la côte aux renards » ou bien après les Bourgs en bas des vignes au lieu-dit « les grés ». Elles appartiennent à Christophe Didier, passionné d'apiculture depuis ses 20 ans.

Même si ses ruches sont à proximité des vignes et des grandes cultures, il ne constate pas de mortalité hivernale importante.

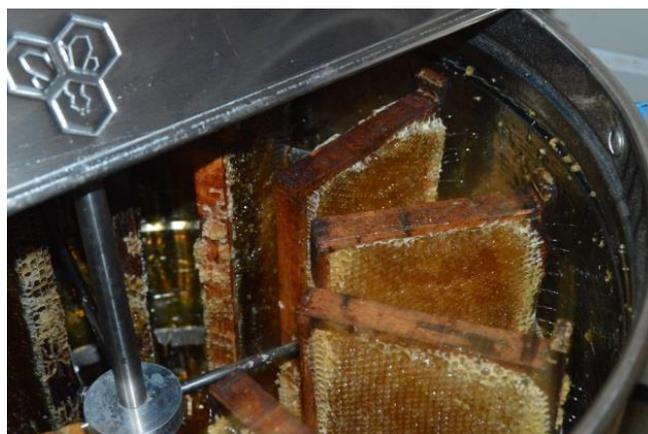
“Très jeune je me suis intéressé par la biodiversité et le monde des insectes. J'ai acquis ma première ruche en 1988. L'année suivante j'ai acheté 8 ruches à un apiculteur qui arrêta son activité. Même si les abeilles sont parfois un peu trop « affectueuses », j'apprécie particulièrement le fait de baigner dans des odeurs très agréables : celle du miel en ouvrant la ruche et dans mon local lors des récoltes, celle de la cire lors de sa fonte pour en faire des pains, et celle de la propolis que je récolte en fin d'année.”

Dans la ruche, il y a une très forte organisation sociale. La reine pond des œufs toute sa vie. Les ouvrières récoltent le nectar des fleurs, du pollen et de la propolis (substance résineuse de certains arbres). Les mâles fécondent les jeunes reines.

Une fois récolté le nectar des fleurs, les abeilles le concentrent et apportent des enzymes pour le transformer en miel. Elles protègent le miel mûr de l'humidité en operculant les cellules par une fine couche de cire.



Il faut enlever cette opercule avec un couteau avant d'extraire le miel par la force centrifuge.



Le miel est ensuite disposé dans un maturateur en inox où il mûrit pendant quelques jours avant d'être mis en pot.

Il récolte trois miels très différents : fin mai-début juin un miel de printemps, blanc et très doux issu des fleurs blanches des vergers, épines et colza ; début juillet un miel plus corsé issu des fleurs de châtaignier et enfin fin août un miel de fleurs.

Il a même reçu une médaille d'or pour son miel de printemps en 2014 au concours départemental des miels. Vous pouvez le rencontrer chez lui au 29 grande rue, où il sera ravi de partager sa passion et de vous faire découvrir l'apiculture.

Les journées européennes du patrimoine 21 et 22 Septembre 2019

En 1984, le Ministère de la Culture instaure les premières "Journées portes ouvertes des monuments historiques" qui deviennent en 1991 les Journées Européennes du Patrimoine.

Ces journées sont un moment privilégié permettant à tous de visiter leur patrimoine national, monuments, églises, théâtres, châteaux, et toutes sortes de bâtiments qui, habituellement, sont fermés au public ou peu fréquentés par lui.

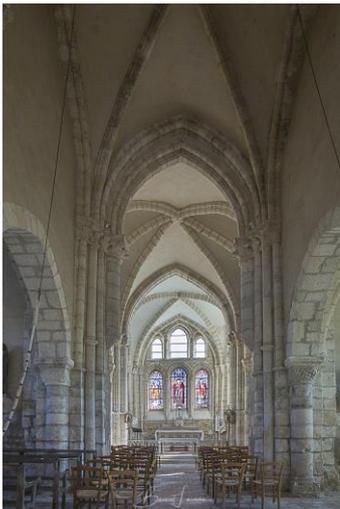
À Cuis, c'est naturellement l'église Sainte-Nicaise que nous avons voulu présenter. En amont de cette visite, une vidéo avait été réalisée à l'aide d'un drone (1).



L'église Sainte-Nicaise est un des plus beaux monuments d'architecture médiévale de la région. Elle se caractérise par ses deux parties bien distinctes : une partie romane (nef, transept et clocher) du XII^{ème} siècle et une partie gothique datant du XIII^{ème} : chœur, chevet et transformation de l'ancien transept



en le voûtant sur croisée d'ogives du style gothique. Au fil des siècles, reconstructions et restaurations ont modifié l'architecture de l'église.



Dans le chœur, on remarquera le "Triforium", un passage ménagé au-dessus des arcades. (ph. droite) À noter également à l'extérieur, face au chevet, une "lanterne des morts" datée de 1542. La croix ancienne a été remplacée par une croix de fer mais le socle, orné de têtes de mort, est d'origine.



L'église de Cuis a été classée "Monument Historique" en 1902 et c'est dans ce cadre que le Conservateur des antiquités et objets d'art, M. Frédéric Murienne, est venu ce 22 septembre s'assurer du bon état des objets inscrits au patrimoine. L'église conserve en effet quelques belles statues, en particulier une Vierge en bois polychrome du XII^{ème} siècle, un Christ en bois, une Vierge à l'enfant du XVI^{ème} ainsi qu'un Saint-Denis de la même époque. L'autel du XVIII^{ème} siècle en bois sculpté, situé dans la chapelle méridionale du chœur, est également remarquable.



Au cours de ces deux journées, les visiteurs ont pu monter dans le clocher et découvrir ainsi l'architecture de l'édifice. La vue au-dessus des voûtes (les "voûtains") est particulièrement impressionnante !

Pour celles et ceux d'entre vous qui désirent en savoir plus, des documents sont disponibles en mairie.



(1) adresse vidéo <https://www.facebook.com/bibliothequedecuis/videos/897233883978339/>

Le sapin de Noël

Les sapins de Noël sont le symbole des fêtes de fin d'année célébrées par tous.

Cette tradition remonte à la période païenne. En cette période de « renaissance du Soleil », cet arbre qui « garde sa parure » incarne le renouveau de la vie.

Il était décoré de fleurs, de fruits secs et de blé lors des célébrations du solstice d'hiver.

Tout un chacun s'affaire à rechercher de nouvelles décorations, car Noël ne serait pas Noël sans son traditionnel sapin. Pour la joie des petits mais aussi des grands !

Cette année, sur la place de la mairie de Cuis, un sapin de 4 mètres brille. Symbole de langage, signe de la compassion et de proximité avec l'humanité.

Nous le regardons s'élançer vers le haut ; il nous incite à nous élever. Nous le contemplons avec tendresse.

En espérant que vous avez passé d'excellentes fêtes de fin d'année et qu'une merveilleuse année 2020 vienne remplir de joie votre maison.



Installation du sapin et des décorations par le conseil municipal, le comité des fêtes et quelques bénévoles



Respecter l'environnement affaire de bon sens

Ordures ménagères et autres déchets déposés et abandonnés sur le domaine public ou privé de la commune de CUIS continuent de « fleurir » au gré de l'inconséquence de quelques-uns :



Déposer des déchets au mépris des autres ne peut que nuire à chacun :

D'abord cela entache le paysage de notre commune qui avec ces bois et falaises, champs et vignes, vallonnements et ruisseaux forme un ensemble plutôt agréable même si nous ne pensons pas toujours à la chance que nous avons de pouvoir en profiter chaque jour.

Ce n'est pas seulement une offense à nos yeux mais aussi et bien plus globalement une nuisance pour tout les aspects de notre vie : en effet, souvent inconsciemment, nous dépendons de notre environnement de manière très interactive, pour la santé évidemment mais plus simplement pour notre qualité de vie dans son ensemble car notre environnement assure également l'épanouissement et la prospérité de tous : Imaginons seulement par exemple que touristes et consommateurs se détournent de notre région puis convertissons cela en emplois, commerces, services et loisirs dont nous dépendons et/ou qui nous sont chers tant pour nous que pour nos proches ...

Quand on sait que les sanctions prévues par la loi sont 1500 € d'amende et la confiscation du véhicule ayant servi au transport et que par ailleurs nous avons une déchetterie gratuite pour les particuliers à moins de 2 Km de ces dépôts sauvages alors on peut s'interroger sur la motivation de ces dépositaires : ils sont, malveillants, méprisants pour les autres, ... ou plus pudiquement comme auraient dit nos anciens : « bête à manger du foin » ...

Bien sûr la municipalité a procédé au ramassage des amas importants ; nombreux sont également nos concitoyens exemplaires qui au gré d'une promenade, à proximité de leur lieu de travail ou de vie, ramassent, qui une canette, qui un emballage mais la solution ne peut passer hélas que par le bon sens de chacun : Respecter l'environnement c'est d'abord respecter les autres et donc se respecter soi-même.

Les Amis des Ecoles Cramant-Cuis

L'assemblée s'est déroulée le 9 octobre dernier, avec l'élection d'un nouveau bureau :

- Amélie PATURE présidente
- Fanny HERBIN vice-présidente
- Emilie LANCELOT trésorière
- Marie Céline CAPRON secrétaire
- Katia PACHOLSKI vice-secrétaire

A la suite d'une enquête de satisfaction effectuée au mois de juin, il s'avère que 93 % des personnes sont satisfaites de nos actions, tant par leur diversité que par leur qualité.

Néanmoins, un petit bémol a été constaté : 36 % des parents ayant répondu déclarent pouvoir difficilement se rendre disponibles.

Cette année le bureau tentera de prendre en compte les différentes remarques évoquées par les parents.

A ce jour, on peut vous informer qu'une **soirée IRLANDAISE est prévue le 21 MARS 2020** et la **Kermesse le 27 JUIN 2020**.

D'autres projets sont en réflexion.

Nous espérons vous voir bientôt.



A.P.E. Collège d'Avize

L'Association des Parents d'Elèves du collège d'Avize est une association indépendante composée de parents d'élèves. Elle fonctionne uniquement grâce à la participation de bénévoles sans demande de cotisations en début d'année scolaire.

Son but est d'améliorer la vie quotidienne des élèves en assurant un dialogue constructif entre la direction du collège, le corps enseignant et les parents d'élèves.

L'APE organise en cours d'année des manifestations (loto, soirée dansante...) afin de récolter des fonds. Ceux-ci permettent à l'association de participer à différents projets : sorties, actions pédagogiques, cérémonie de remise des récompenses en fin d'année... Elle offre également un goûter de Noël à tous les élèves.

Une vente de chocolats, de la chocolaterie Thibault de Pierry, est prévue pour Pâques.

ASSOCIATION DE 5 VILLAGES
DE LA CÔTE DES BLANCS

Juillet / Août

Comme chaque année, les participants au cours de gymnastique se sont retrouvés chaque mardi soir pour aller marcher.

Septembre

Reprise des cours de gymnastique avec Mme Sophie Rochette, professeur diplômée, chaque mardi de 19 h 15 à 20 h 15 à la salle des fêtes. Renseignements sur place et participez à une séance d'essai.

13 octobre

Les visiteurs de notre 20^e Bébés Broc ont pu réaliser de bonnes affaires grâce aux familles exposantes.



7 octobre

Une nouvelle fois les rues du village ont été hantées par de drôles de petits monstres qui ont délestés nos habitants de leurs bonbons. Le butin de leur périple a été partagé à la salle des fêtes.

Merci à tous les généreux donateurs.



23 novembre

Une cinquantaine de personnes présentes à notre traditionnelle soirée Beaujolais. Des pains spéciaux de chez « Au délice des 3 lutins », boulangers à Epernay et de cochonnaille de chez Michel Prieur, charcutier à Pierry, ont accompagné le Beaujolais nouveau et le Beaujolais rosé. Salade, fromage, flans préparés par les bénévoles et clémentines ont clôturés le repas. Merci aux participants pour la réussite de cette soirée.



13 décembre

Distribution d'un colis de Noël aux adhérents de 75 ans et plus.



15 décembre

Chocolats offerts aux enfants lors du goûter de Noël organisé par le comité des fêtes.

Retrouvez nous sur Facebook : « Familles Rurales Cuis »
Valérie GRENETTE au 06.07.19.58.67

Comité des Fêtes

Soirée du 13 juillet

L'antiquité était le thème de cette soirée. Tous les participants ont pu se régaler du buffet d'entrées, des grillades et du buffet de desserts confectionnés par les bénévoles. Les plus jeunes ont profité allègrement de la structure gonflable mise à leur disposition.



Sortie au Kabaret du 26 octobre

Un repas avec orchestre en live au Kabaret de Reims vous a été proposé. Puis la soirée s'est poursuivie par l'ouverture de la piste de danse avec des musiques des années 80. Les participants se sont ainsi déchainés sur le dance floor avant de reprendre le bus pour notre petit village.



Noël des enfants le 15 décembre

Les enfants scolarisés au regroupement ont bénéficiés d'une sortie au cinéma Le Palace d'Épernay. Au retour, ils se sont dirigés vers la salle des fêtes pour la traditionnelle visite du Père Noël pour la distribution des jouets. Puis un goûter leur a été servi.



Vous souhaitez recevoir les newsletters du comité des fêtes.
Envoyez votre adresse à « comitedesfetesdecuis@gmail.com »



Salade de Noël

Temps : 15 min très facile

Ingrédients : Nombre de personnes : 1

1 salade (mâche – laitue)
1 tranche de foie gras
1 tranche de saumon fumé
1 tranche de jambon fumé
1 tranche de pain d'épice
3 fines tranches de pomme
2 grains de raisin
2 tomates cerises
Cerneaux de noix
Pignons de pin



Préparation

1. Vinaigrette

Huile : 3 cuillères à soupe
Moutarde : 2 cuillères à café
Vinaigre de framboise : 3 cuillères à soupe
Sel, poivre

Bien mélanger et ajouter du miel : 2 cuillères à café.

2. Préparation de l'assiette

- a) Disposer la salade au centre de l'assiette,
- b) Déposer le foie gras, sur un côté de l'assiette,
- c) Couper le pain d'épice en 3 petites tranchettes et les positionner sur la salade,
- d) Mettre le saumon fumé sur le deuxième côté de l'assiette et le jambon fumé sur le troisième côté.
- e) Couper le raisin et les tomates cerises en 2 et décorer la salade avec,
- f) Rajouter des noix et des pignons de pin,
- g) Finir avec la vinaigrette.

Un délicieux mélange sucré/salé qui réveillera vos papilles !
Le mariage pain d'épices et foie gras est divin !
Multiplier les doses en fonction du nombre de personnes à table !

Accompagner d'un champagne sec bien sûr !

Tarte à la citrouille de Vertus

Faire cuire un beau morceau de citrouille (ou potiron) dans très peu d'eau légèrement salée, égoutter, passer au moulin à légumes.

Battre 2 ou 3 œufs entiers avec quelques cuillères de lait ou de la crème fraîche ; ajouter un peu d'eau de fleur d'oranger et de sucre vanillé.

Mélanger la purée de potiron et verser dans un fond de tarte brisée ou sablée.

Saupoudrer largement de sucre et mettre cuire à four moyen (th 7) pendant 20 mn.

Servir tiède ou froid

(recette extraite de l'ouvrage : « les vieilles recettes du paysan et du vigneron champenois » de Lise Bésème-Pia)



Purée de potiron au marolles

Faire cuire ensemble dans de l'eau salée, 500gr de pommes de terre et 500 gr de potiron coupés en morceaux dans une casserole.

Égoutter et passer au moulin à légumes (pas au mixeur), poivrer et ajouter 2 œufs entiers battus.

Étendre dans un plat bien beurré allant au four, parsemer de fines tranches de fromage de Marolles et faire gratiner sous le gril.

(Le fromage de marolles est un ancien fromage de la région de Reims ; à défaut, utiliser le fromage de Maroilles de Thiérache)

(recette extraite de l'ouvrage : « les vieilles recettes du paysan et du vigneron champenois » de Lise Bésème-Pia)

l'AGENDA :

Samedi 25 janvier

Cérémonie et repas de la Saint Vincent

Dimanche 1 mars

Repas des seniors au millésium

Vendredi 6 mars

Assemblée Générale Familles Rurales

Dimanche 15 mars

1^{er} tour Elections Municipales

Dimanche 22 mars

2^{ème} tour Elections Municipales

Dimanche 5 avril

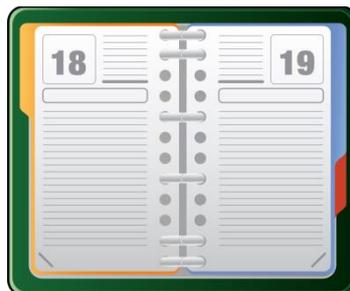
Bébébroc (Familles Rurales)

Vendredi 8 mai

Cérémonie au monument aux morts

Jeudi 21 et vendredi 22 mai

Fête patronale



SOLUTION du JEU du numéro précédent

Il s'agissait de découvrir le nom de ces voitures anciennes



1. Renault 4 CV



2. Renault Juvaquatre



3. Citroën B 14 G (1928)



4. Citroën traction



5. Renault Dauphine Ondine



6. Peugeot 201



7. Fiat Simca Topolino 5



8. Citroën 2 CV



9. Renault NN



10. Mercedes 22/40 HP Phaeton 1910

Bravo au gagnant M. HARROIS qui gagne 1 bouteille de champagne, offerte par la mairie.



Nouveau jeu

Faites chauffer les méninges !
Il s'agit de trouver le titre de ces films cultes.



Envoyez vos réponses par courrier en mairie, ou sur la boîte mail du journal.

« lecho.des.musettes@orange.fr »

Pour tout courrier : « commission communication », mairie de Cuis.

Ont participé à la rédaction des articles :
Catherine, Christophe, Dominique, Nathalie, Stéphanie, Thierry, Valérie